

Liste des examens à réaliser à jeun

A jeun strict :

Le patient ne doit pas avoir ingéré d'aliments solides ou liquides pendant 12 heures. La consommation d'eau plate est autorisée pendant la période de jeûne, mais les patients doivent s'abstenir de boire de l'alcool pendant 24 h avant la prise de sang. La consommation de cigarettes est également déconseillée le matin avant la prise de sang. Le chewing-gum doit être aussi déconseillé. La prise de médicament devrait être reportée à moins qu'elle ne soit vitale pour le patient.

Les examens qui se réalisent à jeun strict sont :

- Triglycérides,
- Glycémie,
- Cholestérol et fractions (Total, HDL, LDL, VLDL, Apolipoprotéines),
- Recherche de cryoglobulines.

A jeun non strict :

Le patient est autorisé à prendre un petit déjeuner très léger (exemple : café sans lait) en évitant toutefois de réaliser le prélèvement pendant les périodes post prandiales (1 à 2 heures après avoir mangé).

Les examens qui se réalisent à jeun non strict sont:

- Acide urique,
- Albumine et / ou sucre dans les urines,
- Calcium,
- Electrophorèse,
- Fer (de préférence le matin),
- Immuno typage,
- Phosphore,
- Vitesse de sédimentation.

Pour les analyses réalisées dans un autre laboratoire que ANDEBIO, veuillez vous reporter à leur liste des examens à jeun (exemple : catalogue BIOMNIS).

Tolérance :

Le non respect de l'état de jeûne ne saurait constituer un obstacle à un examen urgent ou à un prélèvement noble.